

Je me rendis d'abord chez M. Pattyn, l'administrateur du territoire. Il me confia qu'il avait senti venir les violences et qu'il en avait averti la Résidence, mais qu'aucune directive ne lui était jamais parvenue, à ce sujet. Il avait les bras pleins avec les réfugiés et avait reçu des menaces anonymes pour ses sympathies à l'égard des Hutu. Les unaristes avaient d'ailleurs affiché une liste, à Nyanza, des personnalités «ennemies du Mwami» qui devaient être liquidées. Il s'attendait à ce que son nom y figure, comme c'était le cas de Mgr Perraudin, l'évêque de Kabgayi tout proche. Je lui demandai comment il voyait l'avenir. Il me répondit que tant que je resterais dans le pays avec la troupe, il resterait calme, mais que c'était le seul obstacle valable à la vengeance des Tutsi. L'avenir lui paraissait bien sombre.

Je me rendis ensuite à l'évêché où Mgr Perraudin me reçut très aimablement. Il me fit comprendre en termes mesurés qu'il fallait réparer les injustices dont les Hutu étaient constamment les victimes et que des changements s'avéraient nécessaires dans l'organisation politique du pays.

M. Pattyn avait entre-temps convoqué Kayibanda et c'est là que j'ai rencontré pour la première fois l'homme que j'allais voir si souvent et qui deviendrait mon ami.

Petit, nerveux, un visage aux traits mobiles et aux grands yeux expressifs, il me reçut en bras de chemise. Il travaillait à la rédaction de l'hebdomadaire *Kyniamateka*, lequel défendait sans trop d'éclat la cause hutu et était édité à la mission de Kabgayi, à l'ombre de l'évêché.

Kayibanda me parut plutôt sceptique à mon égard. J'avais arrêté l'élan de la révolution hutu. Beaucoup de ses partisans avaient été arrêtés et emprisonnés. Je lui fis remarquer que j'avais également mis fin à la réaction tutsi et sans doute empêché qu'il soit assassiné. Il en convint avec un sourire qui lui donnait un air d'espièglerie que j'allais apprendre à bien connaître. Kayibanda avait séjourné en Belgique et devait sa formation de militant aux contacts qu'il avait eus avec le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et avec les syndicats chrétiens. Sa vie était toujours en danger et il était constamment entouré de quelques fidèles.

Avec de pauvres moyens, mais avec une foi inébranlable, il travaillait à constituer des cellules de propagande partout, dans le centre et dans le nord du pays.

Il me faisait songer aux propagandistes chrétiens des premiers siècles qui répandaient la foi en secret. Pour la première

fois, dans ce pays où régnait la duplicité, je sentais que j'avais affaire à un homme généreux et sincère. Il comparait l'esclavage de ses frères de race à celui que les Hébreux avaient subi en Égypte. Il voulait les libérer, sans pour cela souhaiter la mort des oppresseurs. Si une royauté constitutionnelle répondait à ces conditions, il était prêt à l'accepter. C'était la position officielle que son parti allait adopter. Mais, en réalité, il ne croyait guère en la sincérité du mwami et certainement pas en celle des meneurs tutsi. Il songeait déjà à un régime républicain. Il parlait avec chaleur, mais sans haine et avec une conviction telle que cette conversation fut déterminante pour la conduite que j'allais décider de tenir.

En me quittant, il me remit deux documents que j'ai longuement médités, car, mieux que tout autre, ils m'éclairaient sur les problèmes politiques et sociaux dans lesquels ce petit pays se débattait.

Le premier était le manifeste-programme du Parmehutu, du 9 octobre 1959, signé par Kayibanda et quelques vingt-cinq autres leaders hutu qui avaient été assez courageux pour affronter ouvertement l'aristocratie tutsi. J'en reproduis ci-dessous les passages qui m'ont le plus frappé à l'époque.

MANIFESTE-PROGRAMME DU PARMEHUTU

L'objectif national poursuivi par le parti du mouvement de l'émancipation hutu est l'union réelle de tous les habitants du Ruanda, impliquant l'abolition de l'hégémonie actuelle d'une

race.
Tant que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire du Pays, l'enseignement supérieur et tout le patrimoine national resteront monopolisés par le groupe tutsi seul, le Parmehutu luttera pour substituer une parfaite démocratie à ce régime discriminatoire.

C'est cette démocratie authentique qui doit régir l'administration du pays, l'exercice de la justice, le régime foncier, l'enseignement et l'éducation nationale, la gestion du trésor public alimenté par les impôts du menu peuple. La démocratie sera ainsi le fondement de toutes les institutions du Pays.

Le Parmehutu rejette la coutume traditionnelle de féodalité, de servage pastoral et de corvées serviles qui soumet les Bahutu à la domination tutsi à l'égal d'un peuple conquis; cette féodalité a permis au colonisateur tutsi de dominer son colonisé hutu. Il repousse tout régime politique susceptible de perpétuer cette

institution coutumière qui fait du Hutu une sorte de vulgaire instrument. Il affirme que la véritable indépendance ne peut être que celle préparée par l'abolition de ce colonialisme du Noir sur le Noir. C'est la condition sine qua non de l'union nationale que requiert la marche de la patrie vers le progrès. Il rend un hommage reconnaissant à l'administration belge pour l'œuvre civilisatrice accomplie en faveur du peuple ruandais. Cette œuvre humanitaire aurait été infiniment plus efficace et plus spectaculaire si le régime féodal n'avait pas trop longtemps entravé l'évolution poursuivie et si l'administration traditionnelle trouvée dans le pays par l'administration tutélaire lui avait apporté une meilleure collaboration. Il demande à l'Autorité Tutélaire l'instauration de la démocratie et de veiller à ce que celle-ci ne soit en fait le maintien d'un régime monopolistique profitable à une seule race.

Le PARMEHUTU ne nourrit aucune intention de haine raciale à l'égard des Tutsi. La promotion du groupe hutu asservi par le régime féodal n'a aucune relation avec la haine de la race de nos frères. Les Bahutu qui s'uniront pour la libération de leurs congénères sont d'avance heureux de pouvoir collaborer fraternellement avec les vrais patriotes tutsi conscients de l'oppression subie par les Bahutu et même les Tutsi de condition modeste.

Ce manifeste poursuivait son programme par l'examen, tel qu'il le concevait, de l'organisation politique, législative et judiciaire du pays. Il développait longuement la question de la démocratisation de l'enseignement à laquelle il attachait visiblement une importance capitale. Le régime de la propriété terrienne le préoccupait également très fort. Il concluait en envisageant l'indépendance de la manière suivante.

PROBLÈME DE L'INDÉPENDANCE DU PAYS

Il faut éviter l'erreur consistant à confondre l'indépendance du pays avec l'indépendance d'une poignée d'individus enivrés de richesses. Il ne faut non plus la confondre avec la résurrection du régime d'antan de nature à accumuler tous les privilèges sur une seule race et à réduire la presque totalité de la communauté ruandaise en esclavage.

Que nul ne s'abuse au point de réclamer une indépendance du pays pour entraîner fatalement la résurrection du buhake (servage) et de l'akazi (corvée). Nul n'ignore jusqu'à quelle

extrême captivité les anciennes prestations en denrées, les anciennes mille et une formes d'oppression, la féodalité et les corvées tracassières tenaient la masse populaire enchaînée.

Réclamer une indépendance qui fait abstraction de la perspective du retour d'un si horrible esclavage, c'est faire preuve d'un égoïsme on ne peut plus incivique. Le PARMEHUTU poursuivra énergiquement la préparation paisible d'une véritable indépendance nationale progressiste et non régressive, non susceptible d'enchaîner à nouveau le peuple sur la potence de la corvée, des prestations vivrières ou du servage, ou qui ne soit pas réclamée prématurément pour introduire le désordre et l'anarchie.

Notre parti s'oppose à toute guerre civile et à tout ce qui peut la provoquer. Voici les conditions d'une indépendance préparée inscrite au programme de notre parti:

1. Nous réclamons un délai raisonnable de la création et de l'acculturation préalables d'une réelle et solide démocratie dans les institutions politiques, judiciaires et administratives, dans l'enseignement et la gestion du trésor public, dans la possession des terres et les mœurs sociales du pays. Il faut donc l'établissement prioritaire d'un plan d'instauration et d'acculturation de la démocratie, seule capable de donner une solution définitive aux problèmes fondamentaux qui entravent le progrès du Ruanda dont voici les principaux:
 - a) Problème Hutu-Tutsi: il sera résolu par une démocratie parfaite impliquant l'élaboration d'une constitution écrite fixant notamment les règles d'élection du Mwami, sans recours aux abuki.
 - b) Problème de l'élection générale des organes des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire suivant les principes énoncés supra.
 - c) Problème foncier résolu d'une manière équitable dans les régions régies par les systèmes des ibikingi et de l'ubukonde.
 - d) Problème de la démocratisation de l'enseignement, de manière que l'enseignement supérieur ne reste plus un privilège unilatéral d'une seule caste.
 - e) Problème de l'économie du pays et des conventions douanières donnant aux commerçants et aux artisans les possibilités de promotion de leur profession.
 - f) Problème de la rédaction des lois du pays, résolu par la publication d'une Constitution et d'un Code général écrit,